

ASSOCIATION DE DANSE RITOURNELLE

Compte rendu de l'Assemblée Générale

Vendredi 17 juin 2022 – 20 h 00

Salle Jules Ferry – Aytré

Membres du bureau présents :

Jean-Paul OLICARD	Président
François NEVERS	Vice-Président
Claudie NEVERS	Trésorière
Francine DETAPPE	Trésorière adjointe
Nadège BOULAIS	Secrétaire
Annie OLICARD	Secrétaire adjointe
Gérald CHIQUET	Membre actif - Administrateur du site internet
Patrick DUBAN	Membre actif

60 personnes adhérentes présentes.

Ordre du jour :

- Rapport d'activités
- Bilan financier 2021/2022
- Renouvellement de 5 membres du bureau
- Questions diverses

Le quorum étant atteint, le Président Jean-Paul Olicard ouvre la séance à 20 h 10 et remercie les personnes présentes.

Rapport moral d'activité 2021/2022

Après le départ de Pascal Bordesoules, pour la saison 2021/2022, le Président et Christine Beaufreton, professeur de danse, ont trouvé un accord pour assurer les cours du mercredi (débutants) et du vendredi (confirmés).

Le Président adresse ses remerciements à Christine Beaufreton, pour sa réactivité et son investissement durant l'année écoulée. L'assemblée applaudit chaleureusement Christine.

Cette année, bonne participation des adhérents aux différents cours proposés :
117 inscriptions dont 106 pour les cours.

La parité est presque atteinte : 56 Femmes – 50 hommes.

Moyenne par cours : 73 danseurs.

Question d'un adhérent : Quelle est la moyenne d'âge des adhérents ?

62 ans.

Moins de 30ans : 9 personnes. De 50 à 59 ans : 21 personnes

De 60 à 69 ans : 43 personnes. De 70 à 79 ans : 30 personnes.

Organisation des cours :

Le lundi de 20 h 00 à 22 h 00 : Pratique répétitions des cours – tous niveaux

Le mercredi de 20 h 00 à 22 h 00 : niveau débutants vers intermédiaires

Le vendredi de 20 h 00 à 22 h 00 : niveau intermédiaires vers confirmés

Les adhérents peuvent participer aux cours du mercredi et du vendredi sans supplément de prix.

A la fin de chaque séance, Brigitte, adhérente de l'association, assure bénévolement, une animation de danses en ligne (20 mn).

Remerciements de l'assemblée.

Le président rappelle les mesures sanitaires COVID mises en place : Pass sanitaire, élargement, contrôle, port du masque.

Pas de contamination constatée lors des cours.

Autres activités :

Cette année, seulement 2 soirées dansantes ont pu être organisées en raison du manque de salles mises à disposition par la Mairie d'Aytré. (COVID).

Vote du rapport moral d'activité : à l'unanimité « Pour ».

Bilan financier

La trésorière, Claudie Nevers, présente le bilan financier de la saison 2021/2022.

Document distribué à l'assemblée.

La trésorière précise que l'association a réussi à terminer l'année avec quelques difficultés pour obtenir la salle afin de pouvoir organiser des repas dansants et soirées comme avant la pandémie.

106 adhérents danseurs et 11 adhérents simples.

Les recettes représentent donc 17040€ + les cotisations à l'année 2340€.

Les entrées diverses 1400,89€ pour la participation à l'entraînement dansant du 23/10 et du repas dansant du 14/05, ce qui fait un total produit de 20780,89€.

Les dépenses se composent en grande partie par les salaires 8222,26€ et des charges sociales 3500€.

Dépenses de fonction 5853,15€ (achats divers pour les entraînements dansants, pâtisseries, boissons, nappes, serviettes, etc...)

Frais de bureau : abonnement site internet, frais bancaires, règlement du traiteur.

Dépense exceptionnelle : 55€ correspondant à 1 remboursement des cours pour cause maladie (sur présentation d'un certificat médical).

Certains remboursements n'apparaissent pas dans les comptes, les chèques n'ayant pas été encaissés, en accord avec les adhérents.

Sacem, SPRE, Matmut : 240,22€.

Les dépenses totales s'élèvent donc à 17870,63€.

La trésorerie fait apparaître un excédent de 2910,26€.

Les réserves liquidités/banque sont de 9345,87€, une partie de ces réserves seront utilisées pour payer les dernières factures et charges (1549,73€).

Toutes réserves prises en compte, l'association disposera de 7796,14€, ce qui permettra de commencer sereinement la prochaine saison.

Ce bilan financier est soumis à l'approbation de l'assemblée :

Vote du bilan financier à l'unanimité « Pour ».

Renouvellement du Conseil d'administration de l'association :

Conformément aux statuts de l'association, les membres sont élus pour une durée de 2 ans et renouvelables par 1/3.

En place depuis 2015, faute de candidats et après la période de confinement, cette année : 5 membres sortants : Jean-Paul et Annie Olicard, François et Claudie Nevers, Francine Detappe.

6 personnes ont fait acte de candidature au Conseil d'administration :

BOUTHIER Renée - CAVAN Michel - DANIEL Viviane - DEMONT Carole - GAUTREAU Michelle
OUVRARD Francis

Mise au vote des candidatures :

Les 6 personnes citées ci-dessus sont élues à l'unanimité.

Le nouveau Conseil d'administration comprend donc ces 6 personnes + Patrick DUBAN élu lors de l'Assemblée générale de septembre 2021, Nadège BOULAIS, actuellement secrétaire, Gérald Chiquet actuellement web-master.

Le nouveau Conseil se réunira le 20 juin 2022.

Remerciements aux membres sortants :

Francine Detappe lit un texte écrit par Michel Detappe pour remercier les membres sortants pour leur implication depuis 2015.

Des fleurs sont offertes à Christine et Brigitte.

Au nom des adhérents, le nouveau Conseil d'Administration offre des cadeaux à chaque membre sortant.

La séance se termine à 21 h 00.

Le Président invite l'assemblée à l'apéritif offert par l'association, suivi d'un repas en commun et d'une animation dansante.

Fait à Aytré, le 22 septembre 2022

Le Président
Jean-Paul Olicard

La Secrétaire
Nadège Boulais